



Irrecevabilité de la demande de naturalisation

Par **myriam31**, le **05/08/2008** à **11:46**

bonjour,

j'ai fait une demande de naturalisation qui a fait l'objet d'une irrecevabilité pour le motif suivant : "votre conjoint réside à l'étranger". je souhaite faire appel de cette décision ai-je des chances de pouvoir faire modifier cette décision.

Je vous remercie par avance de votre réponse.